

BILLS—Suite.

BILL RELATIF AU CHEMIN DE FER
NIAGARA - SAINTÉ-CATHERINE - TO-
RONTA—Suite.*M. l'Orateur*—Suite.

le président à quitter le fauteuil équivalait à une motion d'ajournement—2572; règles établies pour guider les délibérations du Parlement s'appliquent également à la Chambre siégeant en comité général, à moins qu'elles ne fassent l'objet de restrictions particulières—2573; motion de M. Sutherland ne peut pas faire l'objet d'un débat—2573.

Motion de M. Sutherland est rejetée: 25 à 22—2573.

M. Macdonell (Toronto-sud)—Protestations de Sainte-Catherine et autres parties de la province—2573; lettre de M. Burgoyne, président de l'union des chemins de fer hydro-électriques du district de Niagara—2573; lettre du reeve Claus, du township de South—2573; récriminations innombrables de presque toutes les municipalités du centre et de l'ouest de l'Ontario contre l'exécution du projet que l'on demande à la Chambre de sanctionner—2574; le Canadien-Nord est en possession des deux chartes, il en est une qu'il détiend depuis 17 ans, quant à l'autre, il y a 13 ans qu'il l'a obtenue, et toutes deux ont été renouvelées quatre ou cinq fois—2574; quant à la construction du chemin de fer vieux modèle, je n'y ai aucune objection, non plus que sir Adam Beck ni le comité des chemins de fer—2574; population ne veut plus que les chemins de fer, l'électricité employée comme moyen de chauffage et d'éclairage, et autres utilités publiques de cette nature, appartiennent à des corporations, elle tient à les posséder et à les exploiter elle-même—2574; l'association hydro-électrique est née de la commission hydro-électrique; celle-ci a entrepris, depuis quelques années, non pas de générer, mais de distribuer à la population de l'Ontario, au prix coûtant, l'énergie électrique destinée à l'éclairage, au chauffage et à l'utilisation de force motrice—2574; ce n'est ni un homme ni une compagnie qui s'oppose à la mesure proposée, c'est la population de l'Ontario, et cela parce qu'elle tient à exploiter elle-même ces chemins de fer que l'on voudrait faire exploiter par des compagnies—2574; l'établissement d'une deuxième ligne entre Toronto et la frontière internationale contrecarrerait les projets de la province et rendrait inutile une dépense de plusieurs millions—2577; la commission hydro-électrique serait obligée ou d'acquiescer à la ligne du Nord-Canadien à un prix excessif ou de construire la sienne, auquel cas il serait établi deux voies ferrées—2577; c'est dans le centre de l'Ontario, où le mouvement en faveur de la nationalisation a pris naissance—2577.

M. Burnham—Gouvernement ne peut guère qu'aggraver la situation en contrecarrant la volonté des gens de l'Ontario clairement définie par son gouvernement—2578; ce serait une grave injustice—2578.

BILLS—Suite.

BILL RELATIF AU CHEMIN DE FER
NIAGARA - SAINTÉ-CATHERINE - TO-
RONTA—Suite.

M. Morphy—Les embranchements prévus par le bill sont situés dans l'Ontario, mais il n'en est pas moins vrai que le réseau du Nord-Canadien est un chemin de fer national, d'intérêt non seulement pour l'Ontario, mais pour tout le Canada—2578; nous rendre au vœu exprimé par la résolution de la législature d'Ontario, équivaldrait à l'abandon des prérogatives essentielles de cette Chambre—2579; les chemins de fer dépendants de l'Hydro-électrique sont provinciaux de leur nature—2579; le Nord-Canadien est un chemin de fer fédéral d'intérêt général pour le Canada et nous avons le droit de discuter les questions qui s'y rapportent—2579; chartes à l'étude sont un élément important de l'actif de ce réseau—2579; ce qui est en jeu réellement c'est l'importance nationale de grand chemin de fer, l'intérêt provincial est secondaire—2579; l'opposition faite à ce bill est purement sentimentale—2581; dans les circonstances actuelles, il faut nous garder avec soin de tout emballement—2582; de toute critique excessive de nos industries et ne rien déranger aux droits de nos établissements publics, ne pas alarmer les intérêts—2582.

M. Turriff—Proposition du gouvernement d'Ontario a l'appui unanime de l'opposition—2582; quand une province demande unanimement à la Chambre d'agir d'une certaine manière, il convient à ceux qui n'appartiennent pas à cette province d'y regarder à deux fois avant de repousser une pareille proposition—2583; Mackenzie et Mann ne tiennent pas à entreprendre la ligne spécifiée dans les chartes à l'étude—2583; veulent bloquer la commission hydro-électrique—2583; il y a \$400,000,000 engagés dans le Nord-Canadien, mais il n'y a pas un dollar de Mackenzie et Mann qui soit aventuré dans ce montant—2585; ils ont pris à la ligne des millions de dollars engagés par le pays dans ce réseau de voies ferrées et ils les ont risqués dans des entreprises qui leur appartenaient—2585; dans l'Est et dans l'Ouest, nous avons des voies ferrées qui sont presque parallèles les unes aux autres—2585; état de choses désastreux pour notre pays—2585; les deux partis politiques sont à blâmer pour avoir aidé à créer une pareille situation—2585.

M. German—Favorable au bill—2588; l'opposition provient surtout de ce qu'on n'est pas au fait des conditions locales—2588; si la commission hydro-électrique construisait des chemins de fer elle serait dans l'impossibilité de les exploiter—2589; elle manquerait de courant électrique à cette fin—2589.

M. Bristol—Canada est intéressé au succès du Nord-Canadien—2590; sur quoi repose l'hostilité de la province—2590; bill concerne des entreprises essentiellement locales—2590; quand la présente